



Le Myarolan

Bulletin d'information

Automne 2001

No 72

L'HEURE DES BILANS ET DES CHOIX

Chaque changement, qu'il soit inattendu ou programmé comme la fin d'une législature, invite à la réflexion, peut-être à une remise en question, mais en tous les cas à un regard sur la vie de cette commune, sur son quotidien et son lendemain.

La législature qui s'achève a été importante pour la définition des nouveaux contours de notre commune. Ballottées entre les visées expansionnistes de la métropole toute proche et le souci partagé par bon nombre des habitants de conserver un caractère communal résidentiel, les autorités ont cherché à concilier nécessités économiques et exigences de qualité de vie dans les dispositions générales du plan directeur élaboré par chaque commune en collaboration avec le canton. Et c'est dans le cadre général de ce plan que sont venus et viendront encore s'inscrire les différents plans directeurs localisés (PDL) et plans de quartiers affectant plus directement certaines zones. Le projet des «Portes de Genève» prévu aux Huttins de Travers a en son temps suscité un certain émoi dans la commune, ce qui a conduit

les autorités à refuser le permis de construire au promoteur en décembre 2000. Le prochain rendez-vous sera selon toute vraisemblance fixé par les Tribunaux. D'autres plans de quartier (Prévorzier) ou plan d'affectation partielle (Aux Sorbiers) sont en cours d'avalisation par les autorités.



DES BILANS ET DES CHOIX

Le port est un autre projet de taille qui suscite intérêt et inquiétude dans la population, «un gros dossier qui avance lentement», pour reprendre les termes du syndic. En l'état actuel des choses, le canton s'est déclaré favorable au rétrécissement de la route Suisse sur les communes de Mies et Tannay, permettant ainsi de prévoir une cinquantaine de places de parc à la hauteur du port. Cet aménagement s'inscrit dans le plan partiel d'affectation (PPA) qui devrait être présenté prochainement aux services compétents cantonaux et aux Municipalités. Et c'est seulement après cette étape que le projet sera soumis à l'enquête publique et à la votation des Conseils communaux.



Si certains dossiers ont déjà pris leur vitesse de croisière ou atteint leur but durant la législature qui s'achève, mentionnons dans le désordre la planification des mesures de protection face à la 3^{ème} voie des CFF, la modération du trafic dans le village ou la fusion des corps de pompiers de Terre Sainte, d'autres, encore tout beaux tout neufs, comme l'agrandissement de la Clairière ou l'implantation de petits immeubles dans la commune auront besoin de la sagesse et de la perspicacité de celles et ceux qui ont accepté de s'engager pour cette nouvelle législature. *ma.*

Le nouveaux Conseil comptera donc 45 membres et 7 suppléants, alors que le pouvoir exécutif sera assuré par 5 Conseillers municipaux. Portraits objectifs et subjectifs des 5 candidates et candidats à la Municipalité :

Ariane Cavin

Enfant de la région, Ariane Cavin se plaît à rappeler qu'elle a passé ses jeunes années à Tannay. Depuis 8 ans, elle vit à Mies en famille et y travaille comme architecte indépendante. D'un naturel spontané et curieux, elle voit dans une responsabilité politique au niveau du dicastère des travaux une opportunité heureuse de changer d'angle de vue professionnelle et de mettre ses capacités d'architecte au service de la communauté. Bien que n'ayant pas l'expérience du Conseil communal, elle connaît toutefois bien la vie de la commune et les structures scolaires grâce à ses deux garçons de 10 et 12 ans, sa participation en tant que bénévole à la



cantine et ses activités sportives dans la région... Femme de contact qui avoue elle-même un tempérament fort, elle envisage de poursuivre le travail de M. Tripet dans un esprit constructif de dialogue et souhaite apporter sa contribution au développement de la commune dans le respect de son esthétique et de son caractère villageois. *ma.*



Paola Mascali

Nouvelle candidate, Paola Mascali se prête volontiers au jeu de la présentation. A 46 ans, elle est mariée et a deux enfants, une fille de 22 ans et un fils de 13 ans. Elle s'est installée avec sa famille à Mies en 1985 et, depuis 4 ans, elle fait partie du Conseil communal. Vous l'avez d'ailleurs sûrement vue lors des votations dans son rôle de scrutatrice.

Elle a accepté d'être candidate au Conseil municipal pour mieux connaître la vie de la commune et ses habitants, car c'est un bon moyen de s'intégrer. Si elle est élue, elle pense s'occuper du dicastère des écoles. Quant à ses projets, il est encore trop tôt pour les formuler de façon explicite. Paola Mascali devra d'abord faire le tour des questions scolaires qu'il faut aborder avec diplomatie et... humour, qualités qui ne lui font pas défaut. En tant que mère de famille, elle a déjà dû se familiariser avec les structures en place. *fg.*

Patrice Engelberts

C'est le souci de continuité ainsi qu'un intérêt prononcé pour les relations humaines qui motivent aujourd'hui encore Patrice Engelberts à postuler pour un nouveau mandat de syndic. Cette charge, lourde sous certains aspects, lui apporte en effet beaucoup de satisfaction dans le domaine des contacts et de la gestion des ressources humaines. Enfant de Mies, il a vu la commune grandir, se développer et prendre sa place sur l'échiquier régional par le biais de ses infrastructures scolaires et sportives.



Il souhaite participer à la finalisation des projets en cours afin de pouvoir envisager sereinement de transmettre le témoin en assurant un renouvellement progressif des autorités. Il salue l'excellent travail d'équipe de la Municipalité et l'engagement d'un Conseil communal qu'il se réjouit de voir évoluer dans sa composition pour cette nouvelle législature. *ma.*



Claude Figeat

Homme de finances, formé et rôdé aux questions économiques, Claude Figeat a eu tout loisir de mettre ses connaissances et compétences au service de la commune lors de la dernière législature qui a vu s'achever la première étape d'ETACOM. L'idée maîtresse de cette redistribution des tâches entre les communes et le canton était, pour les différents secteurs concernés, de mettre les fonds entre les

mains de ceux qui ont le pouvoir de décision. Il avoue à ce propos que le rejet massif par le peuple vaudois du taux unique d'imposition l'a certainement motivé à poursuivre sa tâche. En effet, l'attachement des Vaudois à leur autonomie financière présuppose une gestion saine et scrupuleuse des deniers communaux. Cette première législature lui a permis d'apprécier le travail d'équipe de la Municipalité. Il est prêt aujourd'hui à s'engager pour un deuxième tour pour défendre les intérêts communaux dans la deuxième phase de péréquation financière, pour encadrer les deux nouvelles candidates et préparer ainsi une transition harmonieuse. *ma.*

Jean-Louis Semoroz

Tout le monde le connaît puisqu'il est Conseiller municipal depuis 8 ans et qu'il a déjà fait ses preuves en s'occupant de l'environnement, un dicastère qui englobe de multiples activités. La question des routes pose un problème aigu étant donné la densité de la circulation. En effet, 17'000 véhicules traversent le village chaque jour



et le souci de la sécurité devient de plus en plus pressant. Les derniers aménagements de la rue du village marquent un progrès dans ce sens. On s'en doute, les solutions ne sont pas faciles à trouver : détourner la circulation ? créer une sortie d'autoroute à Versoix ? Ce sont des projets à long terme qui demandent d'importantes études.

L'environnement, c'est également la Protection civile, les eaux, la déchetterie, la STEP et les pompiers, et J.-L. Semoroz se plaît à rappeler qu'il a été commandant et instructeur au sein du corps des sapeurs-pompiers.

Beaucoup de travail, beaucoup de séances de commissions pour celui qui s'engage, mais c'est un domaine riche d'intérêt et qui touche l'ensemble de la population myarolane dans sa vie quotidienne. *fg.*

La troisième voie

La Municipalité a invité les habitants de Mies à une séance d'information sur les travaux nécessités par la pose de la 3ème voie CFF. Cette rencontre a suscité un vif intérêt et nombre de Myarolans sont venus écouter les responsables pour connaître l'impact de ces travaux sur notre environnement. On ne peut éviter des nuisances dont les maîtres d'oeuvre sont conscients et qu'ils s'efforceront de limiter. Des arbres seront coupés, mais un reboisement est prévu. Certains travaux devront être exécutés de nuit. La circulation des camions se fera par la route de la Gare et le village dans un premier temps, mais les responsables se veulent rassurants : le mouvement des camions sera limité à certaines pointes horaires.

Déroutement des travaux

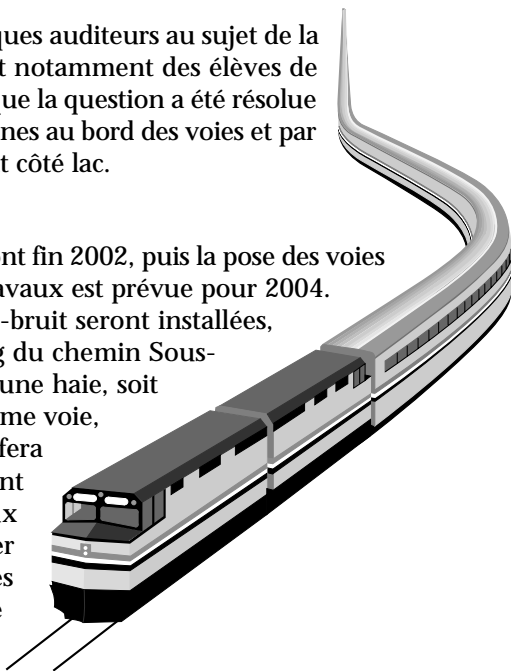
Deux secteurs de travaux sont prévus : l'un qui va de la route de la Gare au Torry, l'autre, de cette même route à la Bécassière. Ils nécessiteront l'installation de deux chantiers, l'un au bout du chemin des Truits qui sera provisoirement fermé à la circulation, l'autre à la Bécassière. Le pont de la voie du chemin de fer devant être élargi, la route de la Gare ne sera pas fermée à la circulation, mais celle-ci se fera sur une voie et réglée par des feux.

Sécurité

Pour répondre à l'inquiétude de quelques auditeurs au sujet de la sécurité des piétons, des voyageurs et notamment des élèves de l'Ecole Internationale, il est répondu que la question a été résolue par la pose de chabouris, de parois pleines au bord des voies et par la création d'une passerelle sur le pont côté lac.

Planning

Les travaux de génie civil se termineront fin 2002, puis la pose des voies durera quelques mois, et la fin des travaux est prévue pour 2004. A ce moment-là, des protections anti-bruit seront installées, soit par un mur de béton lisse le long du chemin Sous-Voie qui sera par la suite recouvert d'une haie, soit par une butte du côté Jura. avec la 3ème voie, la circulation des trains régionaux se fera côté lac, aller et retour. A l'achèvement des travaux, il sera possible aux communes et au canton de demander une augmentation de la cadence de ces trains. La région disposerait ainsi d'une sorte de RER rapide et commode. *fg.*



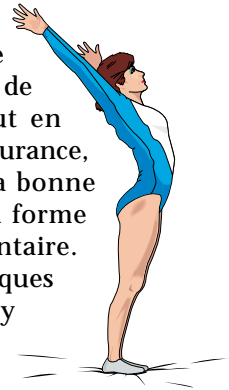
La fusion des corps de pompiers

Lors de sa séance du 26 septembre dernier, le Conseil communal de Mies a accepté à l'unanimité le projet de fusion des corps de sapeurs-pompiers de Terre Sainte. C'est ainsi que les huit communes concernées renonceront à leur propre corps de pompiers au bénéfice d'un nouveau centre établi à Founex. Cette centralisation a été réalisée pour diminuer les coûts d'un tel service, pour améliorer l'efficacité et la disponibilité des sapeurs en cas d'intervention et également pour pallier certaines difficultés de recrutement. C'est bien évidemment une page qui se tourne dans la vie de chacune de ces communes. Les pompiers myarolans ont voulu marquer l'événement en éditant un calendrier-souvenir. *ma.*



Avis aux belles dames

Le club des nanas sportives se retrouve tous les jeudis de 19 à 20 heures à la magnifique salle de gymnastique de Mies. Il propose à la gent féminine de Terre Sainte une heure de détente en musique, tout en travaillant les différentes parties du corps, la force, l'endurance, la coordination, sans oublier de cultiver l'amitié et la bonne humeur. L'âge n'est pas un critère pour maintenir la forme physique, toutefois sans compétition ou look vestimentaire. N'hésitez pas à venir nous rejoindre ou à demander quelques renseignements supplémentaires en appelant Rosa Bovy au 366 05 94 !



Myarolan

La rédaction du Myarolan perd l'une de ses rédactrices. En effet, Geneviève Perrin a décidé de quitter la barque. Elle était chargée de rapporter sur les séances du Conseil et ses articles faisaient le point sur les questions débattues avec clarté et non sans une pointe d'esprit critique. Nous regrettons son départ et la remercions de sa collaboration et de ses contributions que nous avons appréciées. *fg.*



La course-surprise des aînés

L'organisatrice de cette course, Georgette Marchand, en a fait un jour de fête. Beaucoup s'en réjouissaient et, une fois encore, ce fut une réussite, comme toutes les précédentes organisées avec la même cordialité, la même convivialité, le même souci du bien-être de chacun et chacune.

Ce matin d'août par un temps radieux, les aînés sont au rendez-vous pour la traditionnelle course-surprise. La bonne humeur se lit sur les visages avec cette pointe de curiosité et d'attente qui font partie du jeu. Et très vite, ce fut Lyon et l'arrivée dans le vaste domaine de Lacroix-Laval où s'érige un superbe château du 16^{ème} siècle. Heureux les Lyonnais qui trouvent tout à côté de leur ville un espace de 115 hectares arborisés, vallonnés, propices à la détente.

Le groupe est invité à visiter le Musée de la poupée qui présente environ mille poupées. Amusés, intéressés, les visiteurs découvrent comme dans un film d'animation le monde du début du siècle passé ; en effet, la poupée reflète la vie familiale et sociale d'une époque, image décalée de la vie des adultes à laquelle on initie les petites filles.



On pourrait rester des heures devant les vitrines où certains retrouvent des souvenirs de l'époque de nos grands-mères, mais c'est l'heure de l'apéritif sur une terrasse ensoleillée et du repas gastronomique auquel les convives font honneur. Sublimes, les desserts, n'est-ce pas ?

Après les plaisirs de la table, la promenade ; les invités prennent place dans un petit train et, serrés sur les banquettes étroites, ils admirent les arbres aux essences rares. Puis, ravis et joyeux, ils reprennent le chemin du retour. Non sans une pointe de nostalgie, Georgette évoque les sorties qu'elle a proposées au cours des ans : Challes-les-Eaux, Pérouges, le Papillorama et la descente de l'Aar, Evian, les Hospices de Beaune, et puis la mémorable Fête des Vignerons. Les aînés se souviendront de ces journées et Georgette doit savoir qu'elle a procuré des moments de bonheur aux invités de la Commune de Mies ; c'est le témoignage de gratitude que nous lui offrons. fg.

Week-end à Marseille

Afin de marquer l'événement lié à la fusion de nos corps de sapeurs-pompiers, une délégation des pompiers de Mies-Tannay se sont rendus à Marseille les 22 et 23 septembre derniers en compagnie de MM. J.-L. Semoroz et D. Tripet représentant les autorités de la commune et quelques invités Myarolans.



Après un départ matinal sous les nuages, c'est en uniforme que nous sortons de la gare St-Charles sous le soleil pour nous rendre au COSSIM (Centre Opérationnel des Services de Secours et d'Incendie de Marseille) géré par le Bataillon des marins-pompiers (B.M.P.) de la Marine Nationale Française.

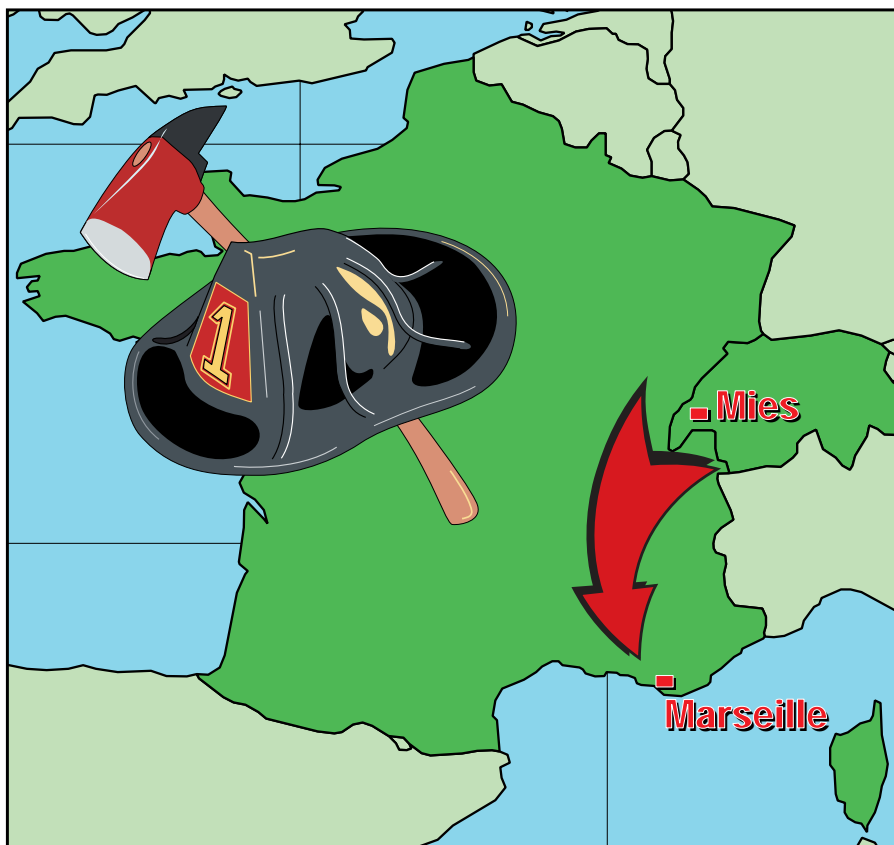
Après une vidéo montrant l'historique du BMP, son organisation actuelle, ses diverses fonctions et ses spécialisations, c'est l'officier de quart qui nous complète l'exposé et répond à nos questions portant sur des thèmes aussi variés que la formation, les feux de forêt, la coordination des pompiers et des engins sur des sinistres d'envergure, des responsabilités quant à la prise de décisions. Nous finissons la matinée avec les opérateurs du centre sous la responsabilité du sergent chef de quart, afin d'assister en direct au fonctionnement du COSSIM. Plus qu'une centrale d'alarme, les opérateurs gèrent les sinistres et attribuent des effectifs et des engins jusqu'à ce que les opérations soient terminées. Ils ont passé plusieurs années sur le terrain avant d'exercer cette activité. La visite du centre s'est terminée par la remise d'une petite attention de la part de nos autorités.

Après une brève pause de midi, le COSSIM a organisé pour nous le bus des Marins-Pompiers, afin de nous rendre à la caserne de la BIGUE pour visiter le bateau-pompe le LACYDON. L'effectif du LACYDON est composé d'un équipage assurant le fonctionnement du bateau et de pompiers effectuant le sauvetage ou l'extinction. Si ces pompiers sont spécialisés aux engins travaillant avec la mer, ils participent aux opérations plus nombreuses liées aux activités urbaines ou de feux de forêt. (Pour de plus amples informations sur le BMP, voici leur site web : www.nefert.net).

LA VIE DE LA COMMUNE

C'est à nouveau avec le bus des marins-pompiers que nous sommes descendus à l'hôtel situé sur la Cannebière à proximité du Vieux-Port. La journée s'est terminée en dégustant La spécialité de la région, j'ai nommé la Bouillabaisse. Le restant du séjour étant libre, des groupes se formèrent en fonction des centres d'intérêt, de la fatigue et de bien d'autres facteurs pour profiter des nombreuses possibilités qu'offre la cité, aussi bien par ses activités nocturnes, que l'embarras du choix pour boire son pastis, et profiter du dimanche pour se rendre au Château d'If, visiter le Vieux-Port, se balader sur la corniche, ou encore se rendre à Notre-Dame de la Garde offrant une vue panoramique de la 3^{ème} ville de France.

*Pour les pompiers de Mies et Tannay
Bernard Grivel*





Lettre ouverte _____

Message lu par M^{me} Ivanoff lors du dernier Conseil communal

“Je salue tout le travail effectué et présenté. Je pense utile de dire, en préambule, que si je m'appelle Ivanoff, c'est parce que j'ai épousé un homme dont les parents avaient dû abandonner la Russie à la fin de la révolution pour aboutir en Algérie française. Je n'ai donc jamais eu de sympathie pour le régime communiste. Au contraire, je suis chrétienne, et le Christ a résumé en une phrase comment vivre dans la paix et la justice “Tu aimeras ton prochain comme toi-même””

Depuis que M. Coderey m'a parlé de sa motion, j'ai essayé de voir ce qui se passe à Mies. J'ai relu ce que les autorités cantonales avaient proposé en 1997 pour un chemin piétonnier le long des rives du lac... J'ai aussi réfléchi aux événements récents en me posant des questions. Qui gouverne la Suisse ? Le Conseil fédéral croyait, jusqu'à mardi 2 octobre, que c'était lui et l'Assemblée fédérale. Mais les Suisses naïfs, comme moi, ont enfin compris que c'est faux. Notre pays est dirigé par l'argent. Des gens simples ont dû le comprendre tragiquement qui avaient mis leurs économies dans des obligations Swissair qui ne seront pas remboursées. A Zurich, un nouveau parti a été créé : celui des propriétaires de chiens...

Qu'en est-il à Mies ? En tant que propriétaire, j'essaie de comprendre les réticences des propriétaires favorisés qui peuvent jouir toute l'année d'une vue magnifique sur le lac... Cette année, pour ma santé, je suis allée trois fois à la Vallée de Joux, à l'Abbaye. J'y ai découvert avec bonheur que les habitants ont créé un chemin piétonnier qui permet de longer le lac sur 6 km, depuis le Pont jusqu'aux Bioux. J'ai pu faire des promenades accompagnée du clapotis de l'eau, des appels des canards, des poules d'eau ; la faune était visible et audible depuis le chemin. C'était bienfaisant et réconfortant... C'était un bonheur que nos ancêtres avaient compris puisqu'ils ont eu la sagesse de noter dans le cadastre des servitudes sur les terrains longeant le lac à Mies... Je suis allée plusieurs fois au bord de notre lac afin de me rendre compte des trajets proposés. M. Staempfli a eu raison quand il a dit que la Route des Châtillons n'est pas un chemin piétonnier du bord du lac. Aux deux bouts, on marche dans un goulet entre une haie et un mur, long et élevé du côté Genève. Partout ailleurs, des haies empêchent la vue sauf devant le portail blanc du N° 14 d'où on aperçoit un petit bout de lac...

Il me semble donc qu'ici, on est en train de glisser dans une société à 3 vitesses : en 1^{er} les propriétaires du bord du lac et quelques-uns des grandes propriétés aux alentours des Pérys ; en 2^{me} viennent les canards, poules d'eau et autre faune, puis en 3^{me} ceux

LA VIE DE LA COMMUNE

qui sont juste locataires ou petits propriétaires... En conclusion, je suis triste qu'en cette 1^{ère} année du 21^e siècle, ce plan directeur de la zone résidentielle du lac nous incite à balayer ce que les Myarolans du début du 20^e siècle avaient voulu offrir à ceux d'aujourd'hui en notant dans le cadastre des servitudes pour le bord du lac... Je sais qu'entre St-Prex et Morges, les endroits à problèmes, comme ici les roselières, ont bénéficié de passerelles de bois sur le bord du lac. En conséquence, j'aimerais qu'un chemin piétonnier, par endroits sur le bord du lac, soit étudié dans cette optique au N-NE des Crénées. Ce serait une faveur pour les Myarolans les moins favorisés."

Carnet de route

Au cours de ces derniers mois, la commune a eu le plaisir de saluer la naissance de Ella **Demole**, Loïc **Vert** et Marco **Zacchei**.

Différents décès ont par ailleurs été enregistrés durant cette même période: Nicole **Esselborn**, Raymond **Fragnière**, Margrit **Pfrunder**, Rose **Muller**, Henri **Clavien** et Edith **Patte**. Le Myarolan présente ses condoléances aux familles dans la peine.

Le calendrier-souvenir des pompiers _____

Comme vous le savez déjà, une page s'est tournée pour les sapeurs-pompiers de Terre Sainte. Pour marquer la fin d'une époque et raviver quelques souvenirs, les pompiers de Mies ont décidé d'éditer un calendrier.

Une fois ouvert, le calendrier présente un format de 30 par 60 cm et est imprimé en 500 exemplaires sur papier brillant. Il sera vendu par les pompiers au prix de Fr. 20.-, réservez-leur un bon accueil ! Vous le trouverez aussi en vente dans les différents commerces de Mies, ainsi qu'au Bureau communal.





La première page intérieure de ce calendrier est réservée à quelques photos-souvenirs. On peut voir une photo de la compagnie commandée par R. Grosjean en 1946, en 1997 par F. Meylan, en 1993 par J.-L. Semoroz, en 1997 par R. Gueissaz et en 2001 par S. Cacioppo, l'incendie de la ferme de Veytay en 1972 et du chalet «la Pernette» en 1995.

Monsieur Gérard Pétremand, photographe, a été mandaté pour réaliser les 7 photos qui illustrent ce calendrier. M. Pétremand est originaire de Genève où il vit et travaille actuellement. Il a débuté sa carrière à la revue Réalités à Paris. De retour en Suisse, il ouvre un studio de photographie et collabore avec de nombreuses agences de publicité. Parallèlement à son activité commerciale, il poursuit un travail de recherche photographique. Plus d'une douzaine de prix internationaux viennent couronner son livre «Topiques». Notons encore que M. Pétremand a offert son travail. M. Georges Meyrat, photographe à Nyon et collaborateur au journal 24 Heures a réalisé la photo de couverture et le soussigné la mise en page.

Pierre Läng

Rédaction

Martine Ammann 022 755 24 93, Françoise Gaud 022 755 17 82,
PAO: Atelier Pointif à Nyon 022 361 14 48 / Impression: Iconoprint à Duillier s/Nyon